



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Problématiques liées à la consommation de crack à Paris

Question écrite n° 39370

Texte de la question

M. Hugues Renson attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conditions de consommation de crack sur le territoire national et plus particulièrement à Paris. Ce phénomène s'est massifié en Île-de-France à partir des années 1990 et connaît à l'heure actuelle un essor particulièrement important. De nombreux lieux de consommation, notamment dans les 18e et 19e arrondissements de Paris, ont vu le jour ces dernières années. Depuis 2009, les usagers et revendeurs de crack ont été fortement réprimés, entraînant les déplacements des scènes de consommation entre Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), des cités du 19e arrondissement, les stations de métro du Nord-Est parisien, la gare du Nord, la porte de La Chapelle (dans un endroit connu sous le nom de « squat de la Colline »), le jardin d'Éole ou la place Stalingrad. Cette situation entraîne des violences physiques et psychiques pour les consommateurs, très souvent dans une grande détresse médico-sociale, mais aussi pour les riverains des quartiers adjacents aux points de consommation. Le plan d'action dit « plan crack » élaboré par la Ville de Paris, l'Agence régionale de santé, les préfetures de région et de Paris, la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives et les principaux acteurs médico-sociaux intervenant auprès des personnes usagères de drogues recommandait, en 2019, parmi 33 mesures opérationnelles, l'ouverture de plusieurs espaces de repos disséminés dans Paris afin de permettre aux personnes, de jour comme de nuit, de dormir, se reposer et se socialiser. Pourtant, à ce jour, seuls deux espaces de repos ont ouvert, un sous le périphérique, porte de La Chapelle, entouré par un important dispositif policier, un autre à proximité du jardin d'Éole et il n'y a toujours qu'une seule salle de consommation pour une agglomération de 12 millions d'habitants. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement quant à la mise en place de dispositifs d'aide et d'accompagnement des consommateurs pour ainsi trouver des solutions de long terme face à la problématique de consommation de crack.

Données clés

Auteur : [M. Hugues Renson](#)

Circonscription : Paris (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39370

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2021](#), page 4664

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)